

The Aboriginal Healing Foundation | Fondation autochtone de guérison 75 Albert Street, Suite 801 | Ottawa, Ontario K1P 5E7 75, rue Albert, pièce 801 | Ottawa (Ontario) K1P 5E7 Telephone/Téléphone: (613) 237-4441 | Toll-free/Sans frais: (888) 725-8886 Facsimile/Bélinographe: (613) 237-4442 Email/Courriel: programs@ahf.ca | Website/Site web: http://www.ahf.ca

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pas de fonds alloués à la Fondation autochtone de guérison dans le Budget fédéral du Canada pour 2010

Le 5 mars 2010 (OTTAWA) – Aujourd'hui le Conseil d'administration de la Fondation autochtone de guérison (FADG) a pris connaissance de la décision de ne pas fournir de fonds à la Fondation autochtone de guérison dans le Budget fédéral de 2010.

Cette décision par le gouvernement fédéral signifie que le réseau national de cent trente quatre initiatives communautaires n'auront pas de support, ni d'aide, de la FADG après le 31 mars 2010, une fois que les fonds seront épuisés.

Le Président de la Fondation autochtone de guérison, Georges Erasmus, a remarqué que "le Budget 2010 engage 199 millions de dollars dans les services de santé mentale et d'aide émotionnelle pour les anciens étudiants et leurs familles – sommes d'argent qui iront à Santé Canada pour des projets administrés par le gouvernement. Il est bon qu'il y ait de l'aide dans le budget dirigée vers les Survivants. Cependant ce budget jette une sombre image sur le bon et efficace travail accompli dans les communautés autochtones, livré par des Autochtones pour répondre aux séquelles destructrices du régime des pensionnats, afin de créer des communautés plus fortes et en santé."

En ce qui concerne le futur, a-t-il ajouté, "Sans financement additionnel les services communautaires disparaîtront à la fin de ce mois, et la Fondation autochtone de guérison n'aura d'autre choix que de réduire ses opérations. Notre priorité maintenant est d'annoncer aux projets financés la nouvelle et de les aider pendant la fermeture."

La Fondation autochtone de guérison (www.ahf.ca) est une organisation à but non lucratif, gérée par des Autochtones, cette agence de financement à l'échelon national, aide et encourage les efforts de guérison au niveau communautaire afin de contrer les séquelles des abus physiques et sexuels intergénérationnels, liés au régime des pensionnats pour Indiens.

Actuellement, 134 projets communautaires reçoivent du financement à travers le Canada.

Entre 1800 et 1969, le régime des pensionnats pour Indiens était en opération au Canada en partenariat entre le gouvernement fédéral et diverses entités religieuses. En vertu de la loi fédérale, les enfants autochtones étaient institutionnalisés dans des foyers, écoles industrielles, et pensionnats dans le but de les christianiser et de les assimiler.

Le 11 juin 2008, le Premier Ministre du Canada a présenté des excuses officielles au nom du Canada, pour son rôle dans le régime des pensionnats pour Indiens. Comme partie intégrante de l'Accord de Règlement Relatif aux Pensionnats, une Commission Vérité et Réconciliation a été établie afin d'entreprendre à travers le pays, pendant cinq ans, le processus de recueillir, d'enregistrer les histoires et de procéder à la réconciliation.

- 30 –

Pour de plus amples informations : Wayne K. Spear, Directeur des Communications, Fondation autochtone de guérison, (613) 237 4441 poste 237 ou sans frais 1-800-725 8886

Our mission is to provide resources which will promote reconciliation and encourage and support Aboriginal people and their communities in building and reinforcing sustainable healing processes that address the legacy of physical, sexual, mental, cultural, and spiritual abuses in the residential school system, including intergenerational impacts.